

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413319866

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 8 FEVRIER 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Action " en..vie d'emploi " : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association ID 9.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi. Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais en tenant compte aussi des résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion. Elle est portée par l'association ID 9.

L'action relève de l'accompagnement socioprofessionnel. Il s'agit d'une nouvelle action.

L'association ID 9 propose l'action « en..vie d'emploi » en faveur de 15 BRSA sur le territoire des 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements de Marseille.

Malgré de grands travaux et une dynamique de transformation urbaine largement impulsée, les habitants des zones sensibles métropolitaines restent toujours confrontés au frein de l'accès à l'emploi disponible du fait de leur non qualification, de leur manque d'expérience professionnelle, de leur problèmes de mobilité et du cumul de problématiques diverses (logement et pauvreté notamment).

A cet égard, l'action portée par ID 9 consiste à identifier, valoriser et mobiliser les compétences du territoire et faciliter ainsi le recrutement de proximité. Elle vise à renforcer l'accompagnement vers l'emploi du public féminin domicilié dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Cette action constitue un mode d'accompagnement intensif et progressif sur une durée de 3 mois pour un total de 132 heures pour renforcer l'efficacité du travail accompli et amorcer des changements durables chez les participantes.

En effet, le public cible participe à 60 heures d'ateliers semi-collectifs ou collectifs ; 30 heures supplémentaires sont consacrées à la connaissance du marché de l'emploi, de l'économie locale, des codes de l'entreprise et des règles de base en droit du travail et en hygiène sécurité.

Des ateliers pratiques de 30 heures au total assurent aux participants la découverte d'outils et savoir-faire afin d'entreprendre les démarches actives de recherche d'emploi.
Parallèlement, des temps individuels d'une durée de 12 heures sont programmés afin d'optimiser la préparation vers la sortie en emploi.

L'objectif quantitatif de l'action consiste à intégrer 15 BRSA avec 40 % de sorties en emploi durable soit 6 BRSA au total. Il convient de souligner que la qualité du placement en emploi sera particulièrement suivie : typologie du contrat, nature de l'emploi et fiabilité de l'employeur.

Il est proposé de financer cette nouvelle action du 01/01/2019 au 30/09/2019.

Ce rapport concerne le financement de l'association ID 9 selon la proposition énoncée dans le tableau annexé, pour un montant de 15 000,00 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL